

« Ayons la fierté de nos artistes ! »

Charles Gardier veut un quota de 25 % de chanteurs de chez nous sur la RTBF

Charles Gardier est en colère. Et veut, dit-il, « donner un coup de pied dans la fourmilière ». Le motif du député wallon MR, qui préside la commission culture à la Communauté française et dont nul n'ignore qu'il est aussi un des deux organisateurs des Francolies de Spa ? La mauvaise volonté affichée actuellement par la RTBF mais aussi le ministre des Médias Jean-Claude Marcourt (PS) en matière de quotas de diffusion d'artistes de la Communauté française sur les ondes.

« A priori, ces quotas je ne suis pas pour : cela devrait pouvoir se faire naturellement sur nos antennes », indique-t-il d'emblée. « La curiosité devrait exister, mais on constate malheureusement que ça ne fonctionne pas. Je milite donc de manière acharnée pour qu'on évolue là-dessus, tant dans la perspective du prochain contrat de gestion de la RTBF actuellement sur la table que pour ce qui concerne les radios privées. On doit augmenter ce qui existe de façon très nette. Sur la RTBF, le quota est actuellement de 4,5 % ».

↳ **Et il est question de le porter à combien dans le prochain contrat de gestion ?**
« 10 % »

↳ **C'est une bonne nouvelle, non ?**

« Non, c'est ridicule et inacceptable. Parce que dans les faits, les 10 %, la RTBF y est déjà ! Bref, ils n'acceptent de faire aucun effort supplémentaire. Ce que propose le ministre Marcourt, c'est ce qui se pratique déjà ! C'est comme si pour défendre les femmes en politique, on figeait le nombre

qu'elles sont actuellement ! C'est complètement ridicule, et tout sauf volontariste. »

↳ **À l'étranger, ce genre de débat existe aussi ?**

« Oui, et des mesures y ont été prises avec succès. Et pas seulement à l'étranger : en Flandre, c'est 25 %. Résultat : il y a un près du triple d'artistes flamands dans le top 200 des ventes en Belgique, par rapport à ceux de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En France, c'est 35 %. Au Québec, 35 %. Nos

« En Flandre, le quota est de 25 %. Résultat : trois fois plus d'artistes dans le top 200 des ventes par rapport aux nôtres... »

artistes sont sur un marché mondialisé, sur lequel ils doivent exister malgré une distorsion de concurrence. Si peu soutenus par leur région, ils doivent être fameusement bons pour percer ! Alors bien sûr, on va me sortir Damso, Stromae, Angèle... Mais c'est l'arbre qui cache la forêt ! »

↳ **Et pour les radios privées ?**

« Là, on parle d'un quota de 6 %. C'est dérisoire. Il faut imaginer ce que cela représente : sur 100 morceaux diffusés, on en passe 6 qui sont d'artistes de la Fédération. Et

on ne parle pas là de nouvelles œuvres, c'est global : cela peut être des artistes morts ou vivants... Sans compter les sous-quotas : on en passe la nuit, on considère que des artistes produits en Fédération Wallonie-Bruxelles ou des Français qui y vivent pourraient être considérés comme en faisant partie.

Donc, on y retrouve Alain Chamfort ou Hooverphonic dont il crève évidemment les yeux qu'ils sont de la Communauté française. Attention, ils sont très talentueux. Mais c'est ridicule de les intégrer dans nos quotas d'artistes. »

↳ **Que disent les programmeurs par rapport à cela ?**

« Qu'il ne faut pas exagérer avec les quotas, qu'il n'y a pas assez d'artistes de talent, que si on les oblige à en passer plus ils vont perdre de l'audience. C'est complètement faux ! C'est un manque de curiosité et de la mauvaise foi. Toute une série d'artistes sortent des morceaux talentueux qui ne passent pas. Et quand bien même ils auraient raison et je n'y connaîtrais rien, qu'on

prenne alors les actuels et qu'au moins on les passe trois fois plus... »

↳ **Quels quotas demandez-vous ?**

« 25 % à la RTBF et 15 % pour les autres. Ce serait encore largement insuffisant à mon avis, mais il faut avancer étape par étape et trouver des compromis volontaristes. La RTBF fait plutôt du bon travail en termes de promotion des artistes, mais l'ambition n'est pas là. C'est le rôle du politique de la fixer. Ayons la fierté de nos artistes ! »

INTERVIEW > CHRISTIAN CARPENTIER

Sans leur succès en France**« Lafontaine et Maurane n'auraient pas percé »****⇒ L'idée des quotas, c'est de les aider à percer, j'imagine...**

« C'est même plus basique que ça. Il y a un rapport direct entre ce que les gens vont acheter et voir en concert, mais avec aussi des retombées directes en argent. Leur payer des droits d'auteurs, cela ne coûte pas un centime au grand public. Je me retrouve face à beaucoup de scepticisme là-dessus, en ce compris dans la population. En Fédération Wallonie-Bruxelles, on n'est pas assez fier de ses artistes. On ne se rend pas assez compte du rôle central qu'ils ont. »

⇒ En quoi ?

« Quand les gens vivent ensemble des émotions communes lors d'un concert, cela crée du liant, du bien-être, de l'émancipation.

Pourquoi faut-il toujours que ce soit la France qui nous dise de nous intéresser à Philippe Lafontaine ou à Maurane ? Il a fallu qu'on les découvre en France pour qu'on s'y intéresse chez nous. Et la liste est longue. On ne serait pas capables de voir nous-mêmes où sont nos talents ? »

⇒ Pourquoi le ministre Marcourt**n'entend-il pas cela, selon vous ?**

« Parce qu'il entend d'abord les programmeurs qui lui disent l'inverse. Mais je suis prêt à en discuter avec eux, parce qu'ils ont tort. Ils ont un réflexe corporatiste. Parce que leur dire d'augmenter les quotas, c'est leur dire qu'ils vont devoir faire leur travail autrement, devoir passer plus de temps à faire des découvertes,

devoir aller chercher... Mais désolé, 4,5 % c'est ridicule par rapport à tous les talents qui existent chez nous ! Il faut redonner à tout le monde le goût de se réintéresser à ces artistes ! Et ce n'est pas vrai seulement pour la musique. »

⇒ Ou est-ce le cas aussi ?

« Pour l'ensemble des artistes. Le mot lui-même reste encore péjoratif. Moi, j'aurais rêvé d'en être un, si j'avais eu le talent de faire de la musique. J'ai essayé, j'étais mauvais. Ce sont des gens essentiels, mais ils se baladent avec des sous-statuts qui n'en sont pas... Les passer en radio, ce serait un handicap ? Mais que penser alors de celui des artistes qui doivent se battre face à d'autres bien mieux protégés qu'eux ?... » ●

CH. C.

Statut**« Ras-le-bol de les voir tirer la langue »**

« Un artiste, pour pouvoir s'exprimer, il doit être libre », plaide Charles Gardier. « Et s'il n'a pas d'argent, il cachetonne pour survivre. Leur statut reste un sous-statut. Cela m'agace. Une réflexion doit être menée en concertation avec le fédéral là-dessus. Occupons-nous réellement de leur bien-être... »

« J'en ai ras le bol, quand je les rencontre, de les voir tirer la langue. Il y en a très très peu qui se portent bien, qui se disent qu'ils seront encore artistes dans cinq ou dans dix ans. Ils ont des enfants, une famille... Ce n'est pas facile à vivre. Et c'est dur

pour eux de dire tout cela. Ils sont là aussi pour faire rêver et il faudrait qu'ils se plaignent ! Avec en plus le risque, s'ils critiquent, qu'ils soient alors encore plus ignorés par les programmeurs... »

« J'ai emmené le MR dans la position la plus forte par rapport à eux. Et je suis soutenu par mon parti. Mais on doit transcender les clivages politiques, arrêter de crier dans le désert. Combien d'artistes qui passent en radio ont-ils été découverts par les gens dont c'est le travail ? On peut faire la liste, hein ! Alors moi je

donne un bon coup de pied dans la fourmilière, afin qu'on réagisse ! Et je ne vous parle même pas de la diversité, si déjà des gens qui font des trucs commercialisables passent une fois sur trois... Je connais des brouettes d'artistes qui n'auraient aucun problème de fin de mois s'ils étaient Français, Anglais ou Américains... Si Arnaud Fleurent-Didier ou Dominique A avaient été Belges, on n'en aurait jamais entendu parler ! Des comme eux, il y en a plein, avec des morceaux hyperclasse qui pourraient passer à la radio... » ●

CH. C.